

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Macon

Canton de La Chapelle-de-Guinchay

Commune de NAVOUR-SUR-GROSNE

Compte-rendu

Réunion de Conseil Municipal
du
Vendredi 22 janvier 2021

Le vendredi 22 janvier deux mille vingt et un à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Navour-sur-Grosne, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Fabienne PRUNOT, Maire de la commune.

Étaient présents : Fabienne PRUNOT, Jean PIEBOURG, Jean DE WITTE, Bernard BADROUILLET, Amélie Marc, Isabelle AUGOYAT, Raphael CHARNAY, Arnaud DENOJEAN, Ludovic DROIN, Marie-Paule HORAT, Eliane JOMAIN, Nathalie RAJOT, Cindy ROCQUENCOURT, Philippe SAVARIS, Patrice SAUVAGEOT, Thierry VARACHAUD

Étaient absents excusés : Albin DAUMALLE, Patrice FERRET, David SOUFFLOT,

Procurations : Albin DAUMALLE à Jean DE-WITTE

Secrétaire de séance : Nathalie RAJOT

Madame le Maire présente ses vœux au conseil municipal et remercie les conseillers, ainsi que Roger MILLIAT pour la distribution des colis aux aînés et le bulletin municipal. Elle précise que les personnes destinataires des colis ont vraiment apprécié le geste et la qualité des produits.

Comme convenu lors de la dernière réunion, Madame le Maire invite M. David DEVILLARD, nouvel agent communal à se présenter.

En l'absence d'observations au procès-verbal de la réunion de conseil du 04 décembre 2020, le Maire invite à traiter l'ordre du jour.

1°) Présentation/formation budget communal

Madame Amélie MARC présente au conseil un Power-Point afin d'expliquer, notamment aux nouveaux conseillers, comment fonctionne un budget communal.

Madame le Maire conclut en informant le conseil que l'exercice 2020 se termine avec un résultat cumulé excédentaire de 189 663 €.

Le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021 seront votés lors du prochain conseil municipal.

2°) TRAVAUX 2021

Madame le Maire expose au conseil municipal que l'Etat, à travers des dotations comme la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) participe au financement des investissements tels que le développement économique, touristique, social, scolaire, environnemental, ainsi que les actions en faveur des services publics en milieu rural.

Les dossiers de demande de subventions doivent être déposés avant le 19 février prochain pour une programmation de travaux en 2021.

Dans le cadre du plan de relance annoncé par le Gouvernement, la loi de finances pour 2021 prévoit une enveloppe supplémentaire de DSIL exceptionnelle pour la rénovation thermique des bâtiments publics.

Dossier DETR : Aménagement et sécurisation du hameau « La Croix de Brandon »

M. Jean PIEBOURG présente le projet d'aménagement de la traversée du hameau « La croix de Brandon » étudié par l'Atelier du triangle en concertation avec les services du Département.

Les problématiques évoquées sont les suivantes :

- La vitesse excessive lors de la traversée du hameau
- La forte fréquentation des véhicules, avec notamment des Poids Lourds
- Le stationnement des véhicules gênant la circulation et la sécurité des usagers

- Le manque de visibilité et de lisibilité au niveau du carrefour

La commission voirie a été réunie le 15 janvier pour une présentation des scénarios d'aménagement :

La version avec création de chicanes de stationnement semble plus adaptée pour inciter les automobilistes à ralentir. Le déplacement de la croix a été acté pour permettre une meilleure commodité de passage aux engins agricoles de plus en plus imposants.

Le coût estimatif des travaux représente la somme de 143 230 € HT.

Une réunion publique sera organisée avec les riverains dès que les conditions sanitaires le permettront.

Monsieur Arnaud DENOJEAN fait remarquer que les chicanes sur la chaussée vont provoquer un ralentissement important pour les Poids Lourds générant du bruit au freinage.

Délibération N°01-2021

Objet : Sécurisation du Hameau La Croix de Brandon

Le conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de constituer un dossier de subvention
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter la subvention vu la nécessité de sécuriser le hameau de La Croix de Brandon

Dossier DSIL : Rénovation énergétique de la salle des fêtes de Clermain

M. Jean PIEBOURG fait part au conseil des devis reçus pour le projet de travaux visant à améliorer la performance énergétique du bâtiment, notamment par l'optimisation d'une nouvelle installation de chauffage et de ventilation, ainsi que le changement des menuiseries.

Le montant des travaux s'élève à 42 394 € HT

Délibération N°02-2021

Objet : Amélioration énergétique de la salle des fêtes de Clermain

Le conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de constituer un dossier de subvention
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter la subvention vu la nécessité d'améliorer la dépense énergétique de la salle des fêtes de Clermain

Madame Isabelle AUGOYAT demande un état des lieux des différents bâtiments appartenant à la commune afin de pouvoir anticiper les investissements prioritaires.

Madame le Maire répond que ce travail avait été effectué par les anciens conseillers dans le cadre du projet de création de la Commune nouvelle. Le document sera communiqué aux conseillers lors d'une prochaine réunion de conseil municipal pour réactualisation.

Monsieur Jean PIEBOURG ajoute qu'il serait pertinent de rédiger un Schéma directeur d'investissement pluriannuel.

3°) Questions diverses

Déploiement de la 5G :

Madame le Maire informe les conseillers que l'opérateur de téléphonie Free Mobile va introduire la norme 5G sur le site de Clermain avec une bande de fréquence de 700 MHz (Identique à la 4G) sur le 2^{ème} semestre 2021.

La première phase de déploiement de la 5G ne nécessitera pas d'installer de nouveaux sites radios : les opérateurs se serviront principalement des pylônes existants pour ajouter les antennes 5G.

Malgré la réticence d'une partie de la population et de certains élus, il semblerait que les maires n'ont pas le pouvoir de « s'opposer à l'implantation d'antennes pour des considérations sanitaires ».

Pour toute transparence sur le sujet de l'exposition aux ondes, les élus ont la possibilité de contacter l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) afin de solliciter des mesures sur leur commune.

Départ en retraite de Christine TIERNY, secrétaire de mairie

Madame le Maire invite l'ensemble du conseil municipal au pot de départ en retraite de Christine le vendredi 29 janvier prochain. Pour des raisons sanitaires, l'évènement sera organisé sur la journée afin de partager le verre de l'amitié par petits groupes.

Enquête de Villages Solidaires

Madame le Maire expose que l'association Villages solidaires propose une enquête auprès des habitants du territoire afin de connaître leurs attentes en matière d'actions sociales.

Le questionnaire sera diffusé sur navourcommunication.

Monsieur Patrice SAUVAGEAOT remercie la commune pour sa contribution.

Générateurs anti-grêle :

Madame Isabelle AUGOYAT demande comment avance le dossier sur les générateurs anti-grêle.

Madame PRUNOT répond que l'association APVN (Association de Protection de la Vallée de la Noue) participe aux travaux de réflexion, en particulier sur les nuisances environnementales induites par les retombées de particules d'iodure d'argent.

Le compte-rendu de l'assemblée générale de l'association sera diffusé aux conseillers.

Une réunion de restitution des travaux du comité de pilotage sera programmée à l'ordre du jour d'un prochain conseil communautaire.

Adressage :

Madame Nathalie RAJOT demande quand vont être posés les nouveaux panneaux de rues.

Madame PRUNOT répond que le prestataire choisi par la Communauté de communes (Société Rochetaillée 07370 SARRAS) va prendre rendez-vous prochainement avec chaque commune du territoire pour la commande des panneaux et plaques de rues. La pose des panneaux et plaques de rues devrait intervenir au printemps.

Le Maire précise que la Communauté de communes n'a pas pris l'option « pose » et laisse la liberté à chaque commune de choisir un prestataire ou de procéder à la pose des panneaux par leurs agents techniques.

Mairie de Montagny-sur-Grosne :

Monsieur Patrice SAUVAGEOT demande de modifier le message du répondeur du secrétariat de la mairie de Montagny-sur-Grosne car il indique toujours les anciens horaires d'ouverture et Monsieur LEROY à contacter en cas d'urgence.

Fin de séance à 22h30

Prochaine réunion le 05/03/2021